

Brèves: Royal et la carte scolaire

Lundi 25 Septembre 2006

À Florac (Lozère), début septembre, Mme Ségolène Royal aurait pu promettre d'en finir avec les limitations de vitesses sur les routes : comme elles ne sont pas assez respectées, c'est une hypocrisie de les maintenir. Elle s'est cependant contentée d'appliquer cette théorie digne d'un génie des Carpates à la carte scolaire. La présidente de Poitou-Charente a en effet proposé de «desserrer la contrainte de la carte scolaire» qui oblige les familles à scolariser leurs enfants dans un établissement proche de leur domicile. Elle estime que cette mesure ne remettra pas en cause la mixité sociale. Sa démonstration lumineuse : « arrêtons les hypocrisies, il n'y a plus de mixité sociale , c'est un discours lénifiant ». Autrement dit, comme le chômage de masse a depuis des décennies provoqué la constitution de véritables ghettos, il vaut mieux permettre aux parents qui en ont encore les moyens de scolariser les enfants ailleurs. Si cela accélère encore la dégradation tragique de la situation des collèges concernés, ce sera un bien, car l'hypocrisie n'y régnera plus. Quant à donner aux collèges les moyens humains, matériels et moraux d'assumer leurs fonctions, c'est visiblement une autre histoire.

JPA
<http://www.le-groupe-republique.fr>

Le Groupe République!